

À L'AGENDA DE LA DÉLÉGATION

CONGRÈS 2018 5-6-7 AVRIL

Lors du conseil syndical des 20 et 21 avril 2017, vos représentantes et représentants du SPGQ ont adopté les thèmes des ateliers du 10^e congrès du SPGQ qui se tiendra au printemps 2018 à Québec.

MOBILISONS-NOUS POUR L'AVENIR!

AVIS IMPORTANT

Statuts et règlements

Toute instance ou tout membre du Syndicat peut transmettre à la secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. Les propositions peuvent être transmises par télécopieur, par la poste ou par courriel à francine.belleau@spgq.qc.ca. Elles doivent obligatoirement parvenir à Francine Belleau, secrétaire du Syndicat, avant le vendredi 17 novembre 2017 à 16 h 30.

Les propositions ainsi reçues sont inscrites dans un avis de motion qui est transmis à tous les membres du congrès, par écrit, 90 jours avant le jour d'ouverture du congrès. Cet avis doit être transmis également à tout membre du Syndicat qui en fait la demande à la secrétaire.

Les quelque 400 déléguées et délégués se réuniront en congrès les 5, 6 et 7 avril 2018. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années.

Évidemment, une telle rencontre permettra les discussions, les débats et le partage d'information. Tout cela dans le but d'établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

Mobilisons-nous pour l'avenir!

Le thème de ce congrès en est un qui mettra de l'avant les défis du SPGQ dans le futur. Comment le Syndicat peut-il améliorer ses relations avec ses membres? Mieux les mobiliser? Comment le SPGQ peut-il s'adapter aux nouvelles réalités du travail et des membres qui le forment? Des questions essentielles auxquelles les déléguées et délégués tenteront de répondre et qui traceront les jalons de notre organisation dans le futur.

Les membres de la délégation auront donc le choix de participer à l'un des cinq ateliers suivants :

ATELIER 1 :

DEVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

- Augmenter la visibilité et la reconnaissance du SPGQ auprès de ses membres et du public.
- Créer et partager des outils de communication.

ATELIER 2 :

RENOUVELER NOTRE LEADERSHIP SYNDICAL

- Établir une stratégie de développement et de rétention.
- Questionner et moderniser notre structure.

ATELIER 3 :

S'UNIR DANS LA DIVERSITÉ

- Transformer cette diversité en force positive.
- Mettre à profit cette diversité.

ATELIER 4 :

S'OUVRIR AUX CHANGEMENTS DU MONDE DU TRAVAIL

- Préparer les changements et s'y adapter.
- Suivre par une veille stratégique les changements dans le monde du travail.

ATELIER 5 :

STATUTS ET RÈGLEMENTS

- Adapter nos statuts et règlements.